

Équipe de professionnels en placements

Faites appel à une équipe expérimentée de gestionnaires de portefeuille actifs ayant fait leurs preuves à long terme.

Nouvelles occasions grâce aux stratégies alternatives liquides+

Les stratégies alternatives liquides peuvent vous permettre de diversifier votre portefeuille et de potentiellement réduire le risque par rapport aux placements traditionnels.

Diversification du style accrue

La combinaison d'approches de placement complémentaires dans un seul fonds vise à obtenir des rendements supérieurs au marché à long terme.

Nous avons combiné les styles de placement de Daniel Dupont, Hugo Lavallée et Mark Schmehl dans un seul et même fonds conçu pour atténuer le risque de baisse et la volatilité globale, et ce, pour libérer un potentiel de rendement plus élevé.



Daniel Dupont

Chez Fidelity depuis 2001

Style de placement : valeur



Hugo Lavallée

Chez Fidelity depuis 2002

Style de placement : anticonformiste



Mark Schmehl

Chez Fidelity depuis 1999

Style de placement : croissance

Aperçu de la stratégie actuelle

Mark Schmehl

Fiducie de placement
Fidelity Innovations mondiales^{MC}

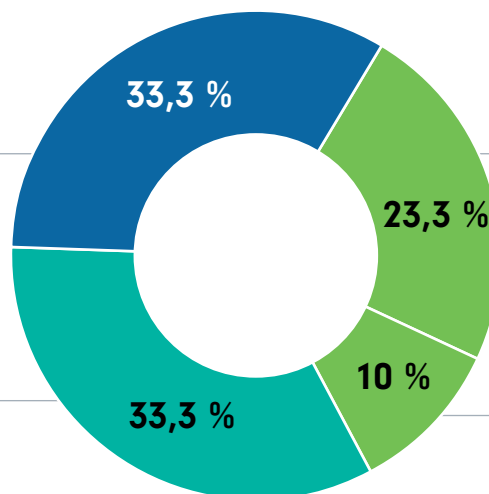
Hugo Lavallée

Fonds Fidelity Canada Plus

Daniel Dupont

Fonds Fidelity Grande Capitalisation
Canada Composantes multi-actifs

Fonds Fidelity Valeur mondiale à positions longues/courtes



Détails sur le Fonds et paramètres de la stratégie

Gestionnaires de portefeuilles de fonds sous-jacents	Mark Schmehl, Daniel Dupont et Hugo Lavallée
Catégorie	Actions mondiales
Classification du risque	Moyen
Indice de référence	Indice MSCI Monde tous pays
Répartition géographique	Ne suit pas l'indice de référence, sans contraintes
Répartition sectorielle	Ne suit pas l'indice de référence, sans contraintes
Répartition de l'actif	Répartition stratégique neutre
Fréquence du rééquilibrage	Régulière, pour maintenir une composition neutre
Options de souscription	\$ CA, \$ US, Versements fiscalement optimisés de Fidelity ^{MC}

Codes du Fonds

	SÉRIE B	SÉRIE S5	SÉRIE S8	SÉRIE F	SÉRIE F5	SÉRIE F8
NOM DU FONDS	FSI	FSI	FSI	SF	SF	SF
Fonds Fidelity Actions mondiales+	7645	7646	7647	7648	7649	7650
Fonds Fidelity Actions mondiales+ \$ US	7652	7653	7654	7655	7656	7657

Pour plus d'information, communiquez avec votre conseiller en placements ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)

Le Fonds Fidelity Actions mondiales+ investit dans une combinaison de fonds sous-jacents, dont la composition neutre cible est d'environ 33,3 % pour la Fiducie de placement Fidelity Innovations mondiales^{MC}, 33,3 % pour le Fonds Fidelity Canada Plus, 23,3 % pour le Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada Composantes multi-actifs et 10 % pour le Fonds Fidelity Valeur mondiale à positions longues/courtes. Le Fonds est habituellement géré en fonction de ces contraintes. Toutefois, les gestionnaires de portefeuille se réservent le droit de s'en écarter, ce qui ne figure pas dans le document d'offre en tant qu'élément des stratégies de placement du Fonds.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

L'indice MSCI Monde tous pays est un indice boursier mondial composé de plus de 2 200 sociétés des marchés développés et émergents, divisées en onze secteurs en fonction de la norme Global Industry Classification Standard.

Le niveau de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Ces renseignements sont de nature générale et ne doivent pas être interprétés comme des recommandations ou des conseils d'ordre fiscal. La situation de chaque investisseur est unique et devrait être examinée par le conseiller juridique ou fiscal de ce dernier.